



SNESPARIS



Snes-FSU-Paris

AG des S1 :
Lundi 13 septembre
18h
Bourse du Travail

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex
Tél : 01 41 24 80 52 - email : s3par@snes.edu - Site <http://www.paris.snes.edu>

En grève le jeudi 23 septembre

SOMMAIRE

- P.1. Edito. Calendrier.
- P.2. Appel intersyndical;
- P.3. Nouveau site;
- P.4. Infos pratiques.

Plan Académique de Formation 2021 - 2022

Inscriptions aux stages de formation jusqu'au 26/09 via Gaia

Nos pages spéciales AESH avec cette publication.

A voir également sur le site du SNES Paris, la page réservée aux AESH avec de nombreuses informations pratiques.

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader, avec une augmentation des compléments de service pour les uns et des affectations prononcées tardivement et sur plusieurs établissements pour les TZR. Le ministre utilise la pandémie pour forcer des évolutions de nos pratiques et de nos métiers en instaurant le principe de continuité pédagogique, pour augmenter encore notre charge de travail. La revalorisation « historique » du Grenelle est largement insuffisante et ignore même nombre d'entre nous. Il est important d'être nombreux en grève et dans la rue pour placer l'éducation au centre des priorités et des enjeux de la campagne présidentielle.

Il faut dénoncer les suppressions de postes et les effectifs dans les classes qui augmentent dans nombre d'établissements : 7490 suppressions de postes (collèges, lycées) depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer alors que 63600 élèves supplémentaires ont été accueillis dans le second degré sur la même période. Sur Paris, à cette rentrée, ce sont 75 emplois supprimés : l'équivalent de presque deux collègues rayés de la carte de l'académie.

Il faut dénoncer la gestion calamiteuse de la pandémie. En cette rentrée, il reste encore beaucoup trop de questions sans réponses. Le ministre n'est toujours pas sorti de son déni. Jean-Michel Blanquer ne fait rien pour prendre en compte les deux dernières années très perturbées de nos élèves à part des suppressions de postes dont une partie est transformée

en heures supplémentaires. Il alourdit le travail de collègues pas toujours volontaires mais obligés d'en absorber au moins deux.

Il faut dénoncer les réformes du lycée et du baccalauréat qui nuisent aux élèves et dénaturent nos métiers. Cet été des pas supplémentaires ont été franchis : le contrôle continu est accru malgré tous les problèmes qu'il pose (pressions élèves/familles/directions, stratégies et absentéisme d'élèves, perte d'un horizon d'attente commun...) et le ministère s'appuie sur une organisation syndicale peu représentative dans le second degré pour nous imposer un projet d'évaluation local qui risque de diviser les salles des professeurs, de tendre les relations avec la hiérarchie, et surtout de ne régler aucun des problèmes causés par la suppression des épreuves nationales terminales anonymes. La création estivale des PRE (professeurs référents) vient compliquer encore l'usine à gaz du lycée Blanquer.

Il faut dénoncer la communication fallacieuse d'un gouvernement qui fait croire que la profession est « choyée », que la revalorisation est « historique », que l'école est l'une de ses priorités.

Faisons entendre notre colère !
Toutes et tous en grève et dans la manifestation le 23 septembre !

N. Dehez, L. Faivre, K. Valcke,
Co-secrétaires générales du SNES-FSU
Paris



Le SNES-FSU, pour agir ensemble

JEUDI 23 SEPTEMBRE
GRÈVE DANS L'ÉDUCATION





**Pour un plan d'urgence dans l'éducation,
pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.**
Appel à se mobiliser dès la rentrée, à se mettre en grève le 23 septembre et
à préparer la mobilisation interprofessionnelle

L'École a été soumise à rude épreuve et les personnels ont terminé l'année dans un état de fatigue rarement atteint.

La rentrée 2021 est de nouveau marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire. Par ailleurs, alors que cette rentrée aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, le ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public :

- refus de créer un collectif budgétaire pour la création de postes d'enseignant.es, de CPE, AED, AESH, de PsyEN, de RASED, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux dans les écoles, les établissements et les services pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2d degré où le déploiement d'heures supplémentaires est une réponse inadaptée
- publication de la circulaire de rentrée sans qu'aucune concertation préalable n'ait été organisée. De plus, son contenu relève davantage de la promotion de la politique ministérielle.

Encore une fois, le ministre est dans le déni de réalité en refusant de prendre les mesures nécessaires. Cette absence d'anticipation et de prise de décisions est irresponsable au regard des enjeux de gestion et de sortie de crise.

Les annonces du Grenelle ont confirmé qu'il n'y aurait pas de loi de programmation pluriannuelle. Un renoncement de plus qui ne répond pas aux attentes salariales des personnels et en exclut la majorité. Au-delà de la deuxième tranche de la prime d'attractivité, très insuffisante pour rattraper les retards, il est bien difficile de voir de quelconques perspectives de revalorisation pour les années à venir. Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels.

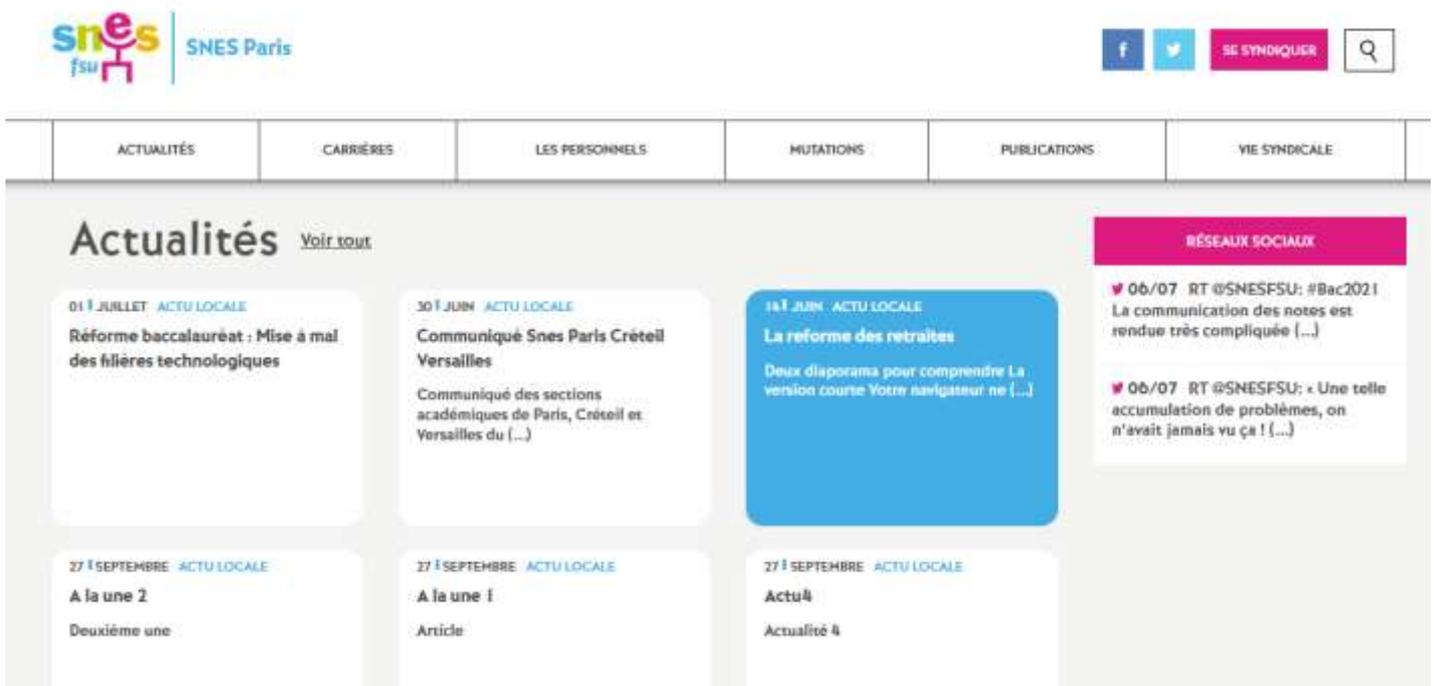
Nos organisations dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels : projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur d'école et de hiérarchies intermédiaires, pilotage par l'évaluation. Nous ne pouvons accepter de tels reculs.

Nos organisations refusent la généralisation du contrôle continu et demandent le rétablissement du baccalauréat national pour la session 2022, avec des épreuves nationales, terminales et anonymes.

Nos organisations appellent la profession à se mobiliser dès la prérentrée afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Éducation. Notre École ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.

Elles appellent les personnels à se réunir dès les premiers jours de la rentrée, y compris avec les parents d'élèves, pour lister les revendications et organiser les mobilisations nécessaires. Nos organisations soutiendront toutes ces actions qui doivent permettre de préparer une action nationale d'ampleur. Elles appellent les personnels à la grève le 23 septembre. Elles appelleront à poursuivre ces actions, en particulier dans le cadre d'une mobilisation interprofessionnelle.

Le 20 août 2021



Afin de mieux vous informer et redonner un coup de fraîcheur à notre site académique, nous sommes en train de le réorganiser pour une plus grande clarté. Vous y retrouverez toutes les rubriques habituelles mais **avec un nouveau menu**. Nous vous indiquerons, dès qu'il sera prêt, la date officielle de son lancement pour vous inviter à vous y rendre.

Programmes à la rentrée 2021 : aménagements a minima

Le SNES-FSU avait proposé des aménagements de programmes pour cette rentrée 2021, notamment pour pallier les effets scolaires de la pandémie. La réponse du ministère n'est pas à la hauteur des enjeux et continuera à mettre les professeurs et les élèves sous pression : seul le périmètre des sujets possibles pour l'épreuve de spécialité de mars a été réduit ! Il aurait été nécessaire d'aménager les programmes de Première et de Seconde et certains programmes du collège.

Service minimum

Le ministère a donc fait le choix d'aménagements minimum pour les épreuves de spécialités sans toucher les arrêtés de programmes. Ces aménagements sont parus au BO n°30 du 29 juillet 2021. L'intégralité des programmes reste donc à traiter dans tous les niveaux de classe, puisque les arrêtés de programmes n'ont pas été modifiés. Et les parties de programmes non exigibles pour l'épreuve de mars doivent avoir été traitées pour le Grand oral de juin, le jury pouvant poser des questions sur l'ensemble des programmes. Les inégalités entre les établissements et entre les élèves risquent de continuer à se creuser, puisqu'il y aura toujours des établissements où l'on terminera les programmes et ceux où cela ne sera pas possible. Se pose en outre la question du second groupe d'épreuves : les candidats pourront-ils être interrogés sur l'ensemble du programme ou uniquement sur les sujets circonscrits pour l'épreuve de spécialité de mars ?

Les propositions du SNES-FSU

Le SNES-FSU avait fait des propositions d'allègement et d'aménagements au collège et au lycée et obtenu que des groupes de travail soient mis en place avec l'Inspection générale en avril dernier, groupes de travail finalement annulés par le ministère à la dernière minute. Les aménagements ont donc été construits à huis clos, sans possibilité d'échanges. S'ils reprennent des propositions du SNES-FSU, ils sont globalement très insuffisants, et ne concernent pas toutes les disciplines, ni le tronc commun. (Lire l'article complet sur le site national du Snes)



INFOS PRATIQUES



INFOS PRATIQUES



L'ÉQUIPE MILITANTE DU S3 DE PARIS

Secrétariat général
Nathalie DEHEZ, Laetitia FAIVRE, Ketty VALCKE

Emploi emploi@paris.snes.edu
Nathalie DEHEZ, Thomas BANIOL

Agrégés
Nathalie DEHEZ

Certifiés
Thomas BANIOL, Antonia MAGNANI

CPE cpe@paris.snes.edu
Agnès POMMIER

Assistants d'éducation aed@paris.snes.edu
Christophe CHARON

AESH aesh@paris.snes.edu
Virginie CASSAND

PsyEN - DCIO psyen@paris.snes.edu
Isabelle LEDIGARCHER

CPGE
Thierry ANANOU

TZR tzr@paris.snes.edu
Alain MENO

Non titulaires nontitulaire@paris.snes.edu
Yann STOIKOVITCH

Collèges (**contenus, réformes, DHG, ULIS...**) college@paris.snes.edu
Sylvie BOUVIER, Magali DELRANC

Lycées (**contenus, réformes, DHG...**) lycee@paris.snes.edu
Ketty VALCKE, Khaled YAYAHOU

Stagiaires stagiaire@paris.snes.edu
Magali DELRANC, Odile CHENUT

CHSCT chscta@paris.snes.edu
Pascal CALLAC

Action Sociale
Pascal CALLAC, Thomas BANIOL

Publications, site internet
Ketty VALCKE, Christophe CHARON

Trésorerie tresorerie@paris.snes.edu
Mathias LIBERT

Informatique
Patrick DUCHEMIN, Thomas BANIOL

ENT, TICE

Droits et libertés, RESF
Aurélia SARRASIN

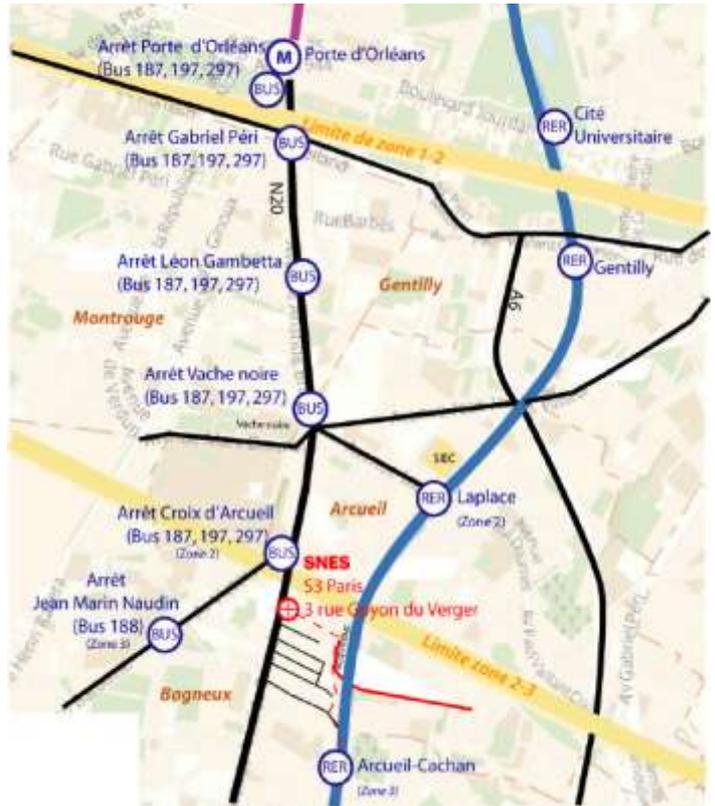
Retraités
Monique DAUNE, Nelly COURT

Pour vous accueillir au S3
Thomas BANIOL, Sylvie BOUVIER, Virginie CASSAND, Christophe CHARON, Nathalie DEHEZ, Magali DELRANC, Laurence DOUZIL, François FOURN, Laetitia FAIVRE, Mathias LIBERT, Antonia MAGNANI, Alain MENO, Agnès POMMIER, Yann STOIKOVITCH, Ketty VALCKE, Khaled YAYAHOU.

SITE, NEWSLETTER, PUBLICATIONS



VENIR AU S3 DE PARIS



NOTRE ADRESSE

3 rue Guy de GOUYON du VERGER
94112 ARCUEIL cedex

Bus 187, 197, 297
RER B
Métro Ligne 4

Arrêt Croix d'Arcueil
Station Arcueil-Cachan
Station Bagneux-Lucie Aubrac
(ouverture fin 2021)

NOUS CONTACTER

Téléphone : 01 41 24 80 52
Courriel : s3par@snes.edu

ADHÉSION

Tout au long de l'année on peut adhérer !

www.paris.snes.edu/adhesion



Connaitre et faire défendre ses droits, être conseillé et appuyé efficacement dans ses démarches, bénéficier d'informations complètes et sûres, construire ensemble le système éducatif, se faire entendre en participant à un mouvement majoritaire... Les raisons d'adhérer aux SNES sont nombreuses. L'adhésion donne droit à un crédit d'impôt de 66%.

MÉMOS SNES

disponibles au S3

